Deuxième Année.— Numéro 322. CINQ CENTIMES *Mardi 17 Novembre 1896*

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr. 50	12 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Durmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

Ministère de valets

Le *Figaro*, organe officiel du marais gouvernemental, disait, dans un de ses derniers numéros, que le « monde parisien » avait éprouvé une sensation de surprise joyeuse en apprenant les résultats du vote de jeudi.

De quel « monde » le *Figaro* parlait-il ? Pas évidemment de celui qui travaille, qui peine et qui sue pour constituer des rentes aux oisifs dont cette feuille fait les délices.

Le seul monde connu du *Figaro* est celui qui évolue à la Bourse, dans les coulisses des théâtres, dans les sacristies, sur les champs de courses et dans les tripots.

De ce monde-là nous n'ignorions pas l'opinion, et il était bien inutile que le *Figaro* prît la peine de nous faire savoir qu'elle était entièrement favorable aux méprisables polichinelles qui détiennent actuellement le pouvoir.

Il serait incompréhensible que ce monde interlope ne fût pas entiché d'un ministère qui, dans ses préoccupations, fait une si large place à tout ce qui est spéculation, exploitation et manœuvres financières.

Les modérés et les réactionnaires se plaignent toujours des gouvernements qui négligent les affaires pour la politique. Le ministère Méline n'étant pas de ceux là et préférant de beaucoup les affaires — celles qui enrichissent — à la politique, les honnêtes gens dont le seul metier est de s'engraisser aux dépens des autres ne peuvent que se féliciter de ses succès et de ses triomphes.

Après la *ferme de l'opium*, les phosphates d'Algérie, les chemins de fer du Sud, les coups de Bourse du 31 octobre, ils flairent une série de bons coups et d'opérations lucratives dont les agréables perspectives s'évanouiraient immédiatement si Méline et ses collaborateurs disparaissaient pour faire place à des ministres républicains.

Mais heureusement, ce monde particulier, dont le *Figaro* connaît si bien les besoins et les aspirations, n'est qu'une infime minorité dans le pays.

Il y a en France une majorité de citoyens qui n'entendent rien aux affaires, qui futent la Bourse comme une caverne de voleurs et les sacristies comme des foyers de mensonge. Cette majorité est le vrai peuple, le peuple qui travaille pour vivre, le peuple dont l'opinion seule doit compter.

Or, ce peuple sait bien que les ministres actuels, valets des gros financiers et des hauts dignitaires de l'Eglise, sont ses ennemis acharnés. Il les a vus à l'œuvre quand ils traquaient ses élus à Carmaux et quand ils combattaient par les moyens les moins honnêtes ses candidats à Toulouse.

Ce n'est donc pas une sensation de surprise joyeuse qu'il a éprouvée en apprenant le succès de M. Méline. C'est plutôt un sentiment de haine et de mépris pour ces députés renégats qui, après avoir mendié lâchement ses suffrages, ont cyniquement trahi leur mandat par intérêt et sont devenus les hommes à tout faire d'un ministère discrédité dès le jour où il est arrivé au pouvoir.

A plus de vingt reprises, dans toutes les élections qui ont eu lieu dernièrement, le pays républicain a condamné Méline et ses tristes collaborateurs. Par contre, le « monde » du *Figaro* les chérit et leur souhaite longue vie : excellent patronage qui ne pouvait leur faire défaut !

Mais le pays républicain finira par avoir le dernier mot.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

INTÉRIEUR

LE MINISTERE VENDU A LA DROITE

Paris, 15 novembre.

Des journaux qui ne passent pas pour des adversaires acharnés du cabinet Méline rapportent cette information inquiétante :

Il paraît qu'au cours de l'interpellation Mirman un ancien orléaniste, dont les faveurs gouvernementales ont fait un mauvais républicain, M. Francis Charmes, pour le nommer, serait intervenu auprès de M. de Mun pour l'empêcher de monter à la tribune.

L'orateur de la Droite voulait rompre avec le ministère ; mais les supplications de M. Francis Charmes modifièrent ses résolutions.

Toutefois, ce ne fut pas une concession absolument gratuite que fit M. de Mun.

L'orateur catholique s'abstint de monter à la tribune sur la promesse que M. Méline parlerait à son tour, et de façon à tranquilliser les cléricaux sur les dispositions du gouvernement.

On sait que le président du conseil fit bonne mesure puisqu'il déclara nettement que *JAMAIS le cabinet ne ferait la guerre à l'Eglise.*

La Droite n'a rien perdu au marché ; les ministres y ont gagné leur portefeuille. En somme, c'est la République qui a fait tous les frais de ce maquignonnage qui la livre plus que jamais à ses ennemis.

UNE NOUVELLE EXPULSION

Paris, 15 novembre.

Il y avait longtemps que le tyranicule de l'intérieur n'avait expulsé personne. Cet oubli vient d'être réparé : M. Santoro, l'ex-délégué de la police italienne, dont on se rappelle les démêlés retentissants avec Crispi et qui vivait à Marseille depuis un an, a été arrêté hier soir et va être prochainement conduit à la frontière.

Décidément, à la place Beauvau, le mot d'ordre est toujours : A plat ventre devant Umberto.

CE QUE COUTENT LES ARMÉES

Paris, 15 novembre.

En étudiant les statistiques comparatives des charges des grands Etats européens, un danois, M. F. Bajer, a établi que les dépenses militaires *effectives* ont été, en 1893, les suivantes :

Pour l'empire allemand, 844,069,000 fr ; pour la France, 850,037,000 fr. ; pour la Russie, 1 milliard 131,319,000 fr. ; pour l'Autriche-Hongrie, 380,413,000 fr. et pour l'Italie, 329,469,000 francs.

Le total des dépenses effectives annuelles pour douze nations : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, la Hollande, la Russie, la Suède et la Suisse, atteint quatre milliards six cent douze millions six cent vingt-neuf mille francs.

Notez que, dans cet effroyable somme, ne sont comprises ni les dépenses de l'Espagne, ni celles de la Norvège, du Portugal, de la Roumanie, de la Serbie, de la Turquie, du grand duché de Luxembourg, etc., etc.

Voyons comment est répartie cette charge de la paix armée :

Cette charge écrasante a pesé en 1893, en France pour 22 fr. 14 c. par tête d'habitant ; en Allemagne pour 16 fr. 56 ; en Hollande pour 15 fr. 38 ; en Suisse pour 11 fr. 15 ; au Danemark pour 11 fr. 01 ; en Italie pour 10 fr. 72 — cette proportion, qui avait été de 14 fr. 07 de 1887 à 1892 a dépassé 16 fr. 50 depuis les guerres d'Abyssinie — de 10 fr. 28 par tête en Belgique et de 9 fr. 43 en Russie, non compris la Finlande. Cuba risque de l'augmenter de 60 0/0 pour l'Espagne.

L'Europe a, en moyenne, consacré 5 milliards par an, depuis la grande crise de 1870 à ses dépenses militaires normales.

La guerre franco-allemande a, d'après d'autres auteurs, coûté aux deux adversaires — sans parler du sang — 14 milliards 212 millions, soit pour l'Allemagne 3 milliards 205 millions et pour la France, non comprise la valeur des provinces arrachées qui est incalculable, 11 milliards 4 millions dont 5 milliards de rançon. La réparation des désastres matériels doit être comptée à part.

Tout commentaire affaiblirait l'éloquence de telles constatations. Si tel est le prix de la paix armée, que coûterait donc une guerre générale ?

TUE A COUPS DE HACHE

Quimper, 15 novembre.

Le nommé Corentin Salaun a tué à coups de hache, dans son moulin du Doz-en-Landelau, le sieur Pierre Taro, demeurant à Plouye, avec lequel il s'était pris de querelle au moment où cet homme passait devant chez lui un des coups de l'instrument a déterminé la fracture du crâne.

Le parquet de Châteaulin s'est transporté avec un médecin légiste sur le lieu du meurtre.

Le coupable a été arrêté.

ÉTRANGER

NOUVEAUX MASSACRES EN ARMÉNIE

Francfort, 15 novembre.

Le correspondant à Constantinople de la *Gazette de Francfort* dit que, d'après les rapports du consul d'Angora, les massacres d'Evcrek ont été provoqués par l'insatiable esprit de rapine et de brigandages des Kurdes qui voulaient enlever aux Arméniens la totalité de leurs moissons, alors que ceux-ci s'offraient à leur en céder la moitié.

Deux mille Arméniens ont été tués. Neuf cents maisons, composant le quartier arménien, ont été pillées et les églises incendiées.

PROGRÈS DE L'INSURRECTION CUBAINE

Madrid, 15 novembre.

La fameuse marche combinée du général Weyler contre Maceo vient d'avoir lieu avec ce résultat : le général Echague, après avoir été cerné et failli être écrasé par les forces de Maceo, a été blessé ; les pertes espagnoles ont été telles qu'on a dû envoyer de la Havane sur la côte de Pinar del Rio un grand steamer pour ramener les blessés à la capitale.

Quant à Maceo, qu'on voulait cerner, après avoir attiré l'ennemi devant les montagnes de Rubi, qu'un détachement disputait aux Espagnols en leur faisant subir de grandes pertes, il disparaissait avec le gros de ses troupes. Le *World* annonce qu'il a, de nouveau, forcé le passage de la *trocha*, laissant la province de Pinar del Rio sous le commandement de Rius Rivera.

Un télégramme de Sucre annonce que le congrès bolivien a adopté une résolution en faveur de la reconnaissance des Cubains comme belligérants.

Le Sénat a adopté cette résolution

INCIDENTS UNIVERSITAIRES A ROME

Rome, 15 novembre.

Samedi matin, l'ouverture des cours de l'Université a été marquée par un double incident. Les étudiants ont sifflé le ministre de l'instruction publique, M. Gianturco.

D'autre part, le professeur Labriola a prononcé un discours insidieux, augurant une Italie meilleure que la présente, ruinée par la politique africaine et par la politique téméraire de M. Crispi.

Le professeur est allé jusqu'à dire que l'attitude de l'Italie est prudente jusqu'à la lâcheté.

LA DISETTE DANS LES INDES

Bombay, 15 novembre.

La peste continue à sévir. Elle s'étend maintenant aux animaux.

Les indigènes arrivent en grand nombre dans la ville pour y chercher du travail. L'assistance publique aura bientôt à prendre des mesures. Des syndicats se forment à Madras, Bombay pour fournir le pain à bon marché. Les prix s'élèvent, en effet, à de très hauts chiffres, et dans les provinces du Nord-Ouest, Penjab, Rajputana, la situation de l'agriculture est toujours très grave.

On ouvre des chantiers nationaux en plusieurs points. Le programme de l'Assistance publique sera complètement achevé à la fin du mois.

Une émeute causée par la disette s'est produite à Kurad. Des boutiques ont été mises au pillage.

UN FOU ASSASSIN EN RUSSIE

St-Pétersbourg, 15 novembre.

Un individu, atteint de détraquement des facultés mentales et qu'on avait commis l'imprudence de libérer d'un hospice d'aliénés, où il se trouvait soumis à l'observation des médecins, vient de tuer, d'un coup de pistolet dans le dos, le président de la délégation du zemstvo de Vlatka.

L'assassin, nommé Schabaline, appartient à la classe noble.

Madame Angot

On a relevé, ici même, la feinte indignation des journaux capitalistes contre Jaurès qui, au banquet de la Verrerie ouvrière, avait entonné la *Carmagnole*.

« La *Carmagnole*, cet ignoble chant que les sans-culottes hurlaient autour de la guillotine en 1793 ! »

Et les journaux socialistes, citant les couplets de cette ronde fort inoffensive, demandaient ce qu'il était possible de trouver d'effroyable dans cette chanson qu'entonnaient nos pères pour danser en rond, sur un vieil air populaire qui avait déjà fait sauter pas mal de générations, quand a éclaté la grande, quoique non définitive Révolution française.

Mais un couplet n'a pas été rappelé et c'est, évidemment celui-là qui est la cause de la terreur comique qui trouble le sommeil de la bourgeoisie.

Madame Angot avait promis *(bis)*
De nous faire manger du pain bis *(bis*
Mais le François gourmand
Préfère le pain blanc !
Dansons la Carmagnole
Vive le son *(bis)*
Dansons la Carmagnole
Vive le son
Du canon !

C'est cette ambition de vouloir manger du pain blanc qui a toujours troublé le sommeil de ceux qui prétendent en avoir le monopole ; qu'il s'agisse, comme en 1793, de Marie-Antoinette, l'autrichienne qui vendait nos secrets militaires à l'étranger, ou, dans le cas actuel de la bourgeoisie qui s'entend si bien, par-dessus toutes les frontières, pour exploiter les travailleurs.

Car Madame Angot n'est pas morte ; on ne l'a pas supprimée en 93. Elle survit à toutes les catastrophes et, dans ses avatars variés, elle n'oublie pas de déverser les calomnies de sa [illegible] le peuple ait aussi sa part de pain blanc.

Tout est là : nous, socialistes, contrarions l'intense et éternel désir des exploiteurs, des possesseurs, des jouisseurs, de toujours dominer les exploités, les prolétaires, les affamés, pour conserver l'injuste privilège de l'exclusive possession des richesses, source de toute jouissance et de tout pouvoir.

Madame Angot est devenue l'actuelle bourgeoisie !

Et comme, en même temps qu'elle exploite, possède et jouit, elle s'entend à combattre ses adversaires ! A les brutaliser, à les discréditer ! Le mensonge, les injures, la calomnie, tout est bon à cette Madame Angot fin de siècle pour conserver une situation qui, de plus en plus, lui échappe, de par la débordante expansion de l'idée socialiste.

Aussi elle se décide parfois à hurler avec les loups, cette bonne Madame Angot ; elle cherche à faire la part du feu et, se sentant impuissante à enrayer le mouvement qui pousse le prolétariat vers son affranchissement, elle se fait philanthrope et parle de fraternité et de justice ; et, surtout, elle flatte les travailleurs et les met en garde contre les propagandistes socialistes « qui les repaissent de chimères » et leur donnent « d'irréalisables et dangereuses illusions. »

C'est l'actuel porte-parole de Madame Angot qui s'exprime en ces termes affables. Le député de Marseille, Bouge s'est en effet donné la peine d'écrire une brochure intitulée : *les Conditions du travail et le collectivisme*, dans laquelle il dit son fait aux apôtres de cette doctrine sociale et où il démontre victorieusement que « la question sociale n'a jamais été résolue et ne « peut pas l'être, et qu'il n'y a pas de « formule libératrice de la souffrance « humaine. »

Pas consolant du tout, Auguste, ainsi qu'on l'appelle aux environs de la Cannebière, pour ceux qui sont les victimes de l'organisation sociale ! Il leur fait cependant de chaudes protestations d'amour, mais çà ne va pas plus loin : même quand elle s'échauffe, Mme Angot est une prude personne dont le platonisme est inébranlable. Les malheureux devront se contenter d'être aimés d'une affection bien tendre, mais, quant à amoindrir leur misère, il y a impossibilité absolue : Auguste Bouge déclare, d'accord avec l'Evangile d'ailleurs, qu'il y aura toujours des pauvres et que la libération humaine, à laquelle nous croyons si énergiquement n'est qu'une affreuse blague.

Pauvre bourgeoisie ! sa punition — ô bien dure ! — est d'avoir Auguste pour organe en cette circonstance. On n'en pouvait trouver de plus cruelle.

Mais Madame Angot n'est pas femme à s'arrêter indéfiniment aux bagatelles des coulisses du Palais de Cristal et, en même temps que paraissait cette facétieuse brochure, elle organisait un Congrès des sociétés de coopération qu'en cette occasion on a daubé sur le socialisme, sur le collectivisme, sur toutes les théories propres à « tromper les ouvriers », c'est ainsi ! La coopération, tout est là, c'est le remède à tous les maux et le fin du fin de la philosophie sociale.

Oui ! les pauvres, ils ne voient pas jusqu'à quel point ils nous donnent raison ! Faire que tout le travail, tout le commerce deviennent coopératifs, que tous les rouages parasites, intermédiaires, soient supprimés, mais c'est une véritable révolution, cela !

Est-ce que la coopération, ainsi entendue, et étendue à tous les producteurs, *sans exception*, est autre chose que le collectivisme ?

Ce *sans exception*, c'est là nuance qui nous sépare, c'est le fossé profond creusé entre la bourgeoisie et nous qui proclamons que tous les êtres humains ont un droit inaliénable aux avantages sociaux, au partage du pain blanc, alors que Mme Angot trouve que le pain bis est suffisant pour un certain nombre, pour ceux que la fatalité a désignés pour être les éternels misérables.

Car la coopération est un compromis entre l'anarchie individualiste de la société actuelle et le collectivisme de la société future. C'est la justice accordée aux forts, aux associés, refusée aux faibles, aux infirmes, aux isolés.

Sans doute la coopération peut donner d'excellents résultats comme état transitoire, sous forme de société de consommation, instituée pour résister aux prélèvements usuraires des intermédiaires commerciaux ; mais, pour en être membre participant, il faut avoir le moyen de payer, et là est la difficulté ! Bien plus exclusive encore la société de production : la sélection [illegible] qu'à la condition que tous produisent également.

Alors, avec ce système, que deviendront ceux dont la faiblesse physique ou intellectuelle rejetterait fatalement des groupes coopérateurs ? Ils formeraient une race de parias, une classe misérable vouée au pain bis et, encore n'en aurait-elle tout son saoul que si la caste coopératrice y consentait.

Non, la Justice, la Fraternité, la Solidarité ne se partagent pas, ne se donnent pas par tranches, au détail. Elles existent entières, générales, s'appliquant à tous, *sans exception*, ou elles ne sont pas. Un quart de justice, M. Bouge ? Une moitié de fraternité, M. Siegfried ? Cela ne saurait se concevoir. Que cela vous serve à déblatérer contre le Socialisme scientifique, soit, et Mme Angot doit être contente de vous ; mais cela ne saurait suffire au Prolétariat qui ne se déclarera satisfait que lorsqu'il n'y aura plus ni castes, ni classes et que tous les êtres humains participeront au bon et réconfortant pain blanc de la justice égale pour tous, de la vérité rayonnant sur le front de tous, du bonheur réjouissant le cœur de tous : ce qui constitue le collectivisme, tant bafoué par la bourgeoisie, mais qui s'en console en poursuivant, en toute sérénité, son implacable propagande

Emile MOREAU.

REVUE DE LA PRESSE

LA DÉMOCRATIE RURALE

Notre ami Thierry-Cazes dit, dans la *Lanterne*, que les paysans ne sont pas dupes de toutes les flatteries par lesquelles on cherche à les étourdir :

Ils ont des yeux et des oreilles pour voir et pour entendre, et leur bon sens leur fait nettement comprendre que les ministres actuels sont les prisonniers de l'oligarchie terrienne et financière qui *opprime* les campagnes.

Ce n'est pas de la coterie qui gouverne mais qui est gouvernée à son tour par tous les privilégiés de la haute banque et de la grande propriété, que le cultivateur attend l'amélioration de son sort et l'application des réformes agricoles tant de fois réclamées par son bulletin de vote.

Dans les récentes consultations qui ont eu lieu en des départements exclusivement agricoles, le paysan a fait connaître son sentiment. Il suffit de rappeler une élection partielle qui émut la presse ministérielle autant qu'elle réjouit tous les démocrates : la nomination au Sénat, par les électeurs ruraux du Gers, de mon ami Destieux-Junca.

Et dans l'Ardèche et dans la Lozère, et partout où elle a fait entendre sa voix, la démocratie rurale a refusé tout crédit à un ministère dont le sort dépend absolument du caprice de gros financiers à qui M. Méline et ses collègues doivent leur existence ministérielle et sans le secours desquels ils ne peuvent affronter les chances du moindre scrutin parlementaire !

Comment pourrait-elle attendre de ces hommes inféodés aux classes dirigeantes la diminution de leurs impôts si écrasants, une répartition plus démocratique des charges publiques, la guerre à la juiverie cosmopolite et à l'usure qui sont, plus que le phylloxéra et la grêle, les fléaux permanents des populations agricoles.

Le ministère Bourgeois, par l'impôt progressif sur le revenu, supprimant les côtes des petits pour en faire supporter le poids aux plus riches, avait voulu donner une satisfaction réelle et tangible à la démocratie agricole.

Ce projet, accepté avec enthousiasme *dans nos campagnes*, n'a pas trouvé grâce devant les patrons de M. Méline. En le sacrifiant pour lui substituer les incohérences du projet Cochery, M. Méline a sacrifié les intérêts de *plusieurs millions* de cultivateurs.

Voilà ce que les paysans de France ne pardonneront pas à M. Méline !

***

SUSPICION LÉGITIME

La *Petite République* approuve les sept militants socialistes de Carmaux, inculpés à la suite des bagarres provoquées le 26 octobre par les policiers de Barthou, qui ont refusé de comparaître samedi devant les juges correctionnels d'Albi.

En vérité, qu'avaient-ils à faire devant des magistrats à la pleine dévotion des Moffre et des Reséguier ? Condamnés, ils l'étaient d'avance, d'autant plus certains de se trouver sévèrement frappés que le bon droit apparaîtrait mieux comme étant de leur côté.

Nos camarades ont donc sagement agi. Ils se sont rappelé que les chats-fourrés devant lesquels on les mandait étaient les mêmes hommes au sujet desquels le préfet Doux avait pu dire au sénateur Baduel, un mois avant le fait accompli : « La condamnation de Calvignac ; mais j'en suis sûr, il sera privé de ses droits politiques ».

Ils se sont rappelé encore le propos de ce magistrat, le même qui probablement aurait requis contre eux, osant dire en plein tribunal que la population de Carmaux ne devait compter sur aucune indulgence, tant qu'elle aurait pour député cet homme néfaste : Jaurès.

Le tribunal correctionnel d'Albi a condamné, par défaut, cinq d'entre eux à un mois de prison et les deux autres à dix jours de la même peine. Les condamnés se présenteront en appel devant la cour de Toulouse ; ils ont ainsi joué à la valetaille judiciaire d'Albi le meilleur tour qui se puisse.

***

MOT DE LA FIN

Du *Voltaire* :

Entre gens de Bourse.

Un financier véreux arrivé en retard à un rendez-vous d'affaires.

— Je vous prie de m'excuser. Figurez-vous que ma montre est arrêtée ..

— Je commençais à être inquiet... Heureusement, ce n'est que votre *montre !*

Çà & Là

C'est beau, la Justice !

Une marchande de porcelaine, dit l'*Intransigeant*, qui tient une petite boutique dans le 7e arrondissement à Paris, vient de faire la pénible expérience de ce qu'il en coûte aux miséreux de tomber sous la coupe des gens de loi.

Le fait est tellement criant que nous eussions douté de sa véracité, si nous n'avions entre les mains les pièces mêmes qui établissent la rapacité procédurière et l'inhumanité des gens que le papier timbré enrichit.

Cette malheureuse femme, veuve et qui élève deux enfants, vendait, il y a sept mois, un verre dont le prix était de 1 fr., à un client devant lequel elle s'assura du parfait état de ce verre en cristal. Trois jours après l'achat, le client rapportait le verre, prétendant qu'il était fêlé.

Sur son refus de reprendre le verre et de rembourser les vingt sous, la marchande est assignée devant le juge de paix, qui la condamne à cinquante francs de dommages-intérêts.

Cinquante francs pour un franc, c'est déjà bien. Le témoignage intéressé d'un garçon de courses n'aurait pas été étranger à la sévérité excessive du juge de paix.

La malheureuse femme veut faire appel et réclame l'assistance judiciaire. Par lettre du 5 août, son état d'indigence est reconnu ; mais, par lettre du 20 août, on lui refuse l'assistance judiciaire. Espérant mettre fin à ces tracas, la pauvre femme tente une revendication au nom de son fils. Peine inutile : le premier jugement est confirmé.

Après payement, il a fallu, il y a deux mois, que Mme X... — qui tient en dépôt des marchandises qui ne lui appartiennent pas — versât vingt-cinq francs pour éviter d'être vendue. Mais la malheureuse n'est point au bout. Par une signification en date du 13 novembre courant, un huissier lui présente la note des frais à payer, dont voici le détail absolument scandaleux :

21 mai.	Signification de jugement	7 05
22 —	Commandement	6 20
28 —	Saisie	14 80
4 juin.	Affiches	14 60
	REVENDICATION	
8 juillet.	Signification de jugement	6 10
10 —	Commandement	6 20
13 —	Signification de vente	7 30
16 —	Affiches	14 60
	Timbre du présent	60
		77 45

Soit un total de soixante-dix sept francs quarante-cinq centimes. Et tout cela pour un verre d'un franc, rapporté fêlé par un client trois jours après l'achat !

N'est-ce pas *fantastique ?* De quelles expressions qualifier cette animosité cruelle de gens chargés d'une mission de conciliation et qui déchaînent ces harpies d'huissiers contre une malheureuse commerçante, aujourd'hui menacée de la ruine et réduite à la misère avec ses deux enfants ?

CHOSES ET AUTRES.

La Pièce de cinq sous

Nous allons, paraît-il, avoir des pièces de cinq sous. « Cinq sous ! cinq sous ! pour monter notre ménage » comme on entendait dans la *Grâce de Dieu*.

C'est un revenez-y à une ancienne division des hommes de notre génération qui se rappellent vaguement avoir empoché au temps des primes culottes des pièces blanches qui valaient 25 centimes. Elles ont disparu à peu près vers 1860. La pièce de quatre sous a succédé.

C'était illogique cette division. En Angleterre, en Allemagne, dans les pays où le système décimal n'est pas admis, où l'on compte par douze, on comprendrait la pièce du multiple duodécimal ; mais chez nous où il n'existe ni pièce de huit sous (groat, en Angleterre) ni pièce de douze sous (six pence, dîne, silbergroschen) la pièce de cinq sous, le quart du franc, seule est rationnelle.

On peut donc applaudir à son rétablissement. La pièce de 20 centimes, en centime blanc, était d'ailleurs devenue très rare. Les travailleurs l'estimaient trop menue, trop peu maniable. Les enfants, qui fréquemment font les petites commissions dans les quartiers populaires, pouvaient facilement perdre cette monnaie minuscule. On ne la refusait pas, mais on l'évitait. On considérait donc la pièce de 20 centimes comme une sorte de monnaie de petit luxe. On la mettait de côté pour certaines gratifications économiques. Aux mariages, aux quêtes, aux cérémonies, aux théâtres, elle triomphait. On la réservait pour les grandes occasions. La blancheur de la pièce faisait passer la modicité du don. Et puis c'était comme un trompe-l'œil de la pièce de dix sous.

***

La nouvelle pièce de vingt-cinq centimes rendra les mêmes services. Pas plus. Son exiguïté sera à peu près la même que celle de la pièce de vingt centimes. Elle se perdra avec la même facilité dans les poches, se confondra avec les sous, échappera aux doigts fatigués du travailleur ; on n'osera la confier aux enfants se rendant chez le boulanger, chez l'épicier. Si sa frappe est abondante et sa circulation considérable, elle facilitera les erreurs, les fraudes. Tant pis pour les gens distraits, myopes, ou nonnayant la nuit loin des becs de gaz, le jour, dans des locaux sombres : *les premiers temps surtout*, la confusion avec la pièce de dix sous sera fréquente.

Il y aurait un remède, ce serait, c'est l'emploi du nickel. La question est loin de se trouver résolue. Elle est à l'étude. En même temps que l'on propose la création de la pièce de cinq sous, on parle en effet de la *fabriquer en nickel*.

Le nickel est un métal propre. Quand il est neuf, il ressemble à l'argent ; ayant circulé, il prend les tons de l'aluminium. La Belgique, l'Allemagne, la Suède, la Hongrie ont fabriqué en nickel leurs petites monnaies divisionnaires. La France possède en Nouvelle-Calédonie de riches gisements de ce métal. L'adoption du nickel donnerait de l'activité aux mines, et notre colonie océanienne, si pauvre, si improductive (il n'y pousse que des forçats) aurait là un débouché important.

Le défaut principal du nickel est sa ressemblance avec l'argent. Pour éviter la confusion, on a proposé de percer la pièce au centre, ou encore de la fabriquer avec des angles, comme certains jetons. Il est à craindre que cette forme particulière n'ait pour résultat une certaine défaveur. Beaucoup de gens seraient tentés de prendre au sérieux cette monnaie si étrange de couleur, d'aspect, de sonorité, tant les habitudes, mais à la longue la nécessité aidant, on s'y ferait, comme à d'autres nouveautés. Le mécontentement se retrouve partout, et cependant il finit presque toujours par céder, par être dompté.

***

La difficulté, si l'on fabrique de nickel la pièce de 25 centimes, division commode, de 1/4 de franc (on devrait bien fabriquer, dans le même système, des pièces d'argent de 2 fr. 50), c'est que l'on devra renoncer à supprimer, pour les sous, le bronze et à substituer le nickel aux pièces de 5 et de 10 centimes.

Il serait impossible ou du moins peu pratique d'avoir à la fois des sous, des décimes, et des pièces de 25 centimes en nickel. Cela ferait trop de monnaies de petits modules. En Belgique ou en Hongrie, l'inconvénient de toute cette grenaille a été démontré. Il faudra donc opter : ou bien conserver le billon actuel et fabriquer la pièce de 25 centimes en nickel, ou substituer à nos sous et décimes des pièces de cinq et de dix centimes en nickel, mais dans ce cas c'est en argent que devrait être fabriquée la pièce de 25 centimes.

***

Aux considérations purement monétaires que suggère la proposition de frappe d'une pièce de 0,25 centimes, il convient d'ajouter une observation économique.

On ne s'aperçoit guère, ou presque pas dans la vie courante, de la disparition de la pièce de quatre sous. Hors les dons et cadeaux à son marché que j'indiquais plus haut, cette monnaie ne correspondait à aucun besoin particulier. La création d'une unité de 25 centimes aura cependant une répercussion assez sensible sur les dépenses menues et contribuera à la hausse de certains objets, à l'accroissement de certains prix.

La pièce de cinq sous amènera le renchérissement de tout ce qui payait quatre sous.

On subit toujours l'influence des taux des monnaies. Ainsi, en Angleterre, on paie vingt cinq sous (schelling) tout ce qui se paierait en France un franc, et vingt-cinq francs (une livre), unité d'or, se dépensent à Londres dans bien des cas principalement pour les plaisirs, les achats d'objets de luxe ou de consommation su-